

L'ASSOCIATION

JOURNAL D'ECONOMIE SOCIALE

ORGANE OFFICIEL DE LA "CATHOLIC MUTUAL BENEFIT ASSOCIATION."

Le grand pèlerinage ouvrier de vingt mille hommes à Rome

EN SEPTEMBRE ET OCTOBRE 1891

Le Saint-Père désire que toutes les branches du travail soient représentées : les travailleurs de la terre, la première et la plus importante des industries humaines, les artisans des villes et des campagnes, les ouvriers des usines. Chaque paroisse, chaque syndicat ou association tiendra à avoir son délégué, à cette nouvelle manifestation de la foi des Français.

Son Eminence le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, qui a eu la gloire de commencer ce mouvement populaire, conduira encore le pèlerinage et le présentera à Sa Sainteté.

CONGRES DE MENTON

Le CREDIT POPULAIRE est une nécessité

Conférence par le R. P. Ludovic, capucin.

Mesdames et Messieurs.

Vous éprouvez ce soir une véritable déception puisque, au lieu d'entendre la parole de mon maître et ami le commandeur Luzzatti, vous allez entendre la mienne. Mais, rassurez-vous ; si la fatigue condamne l'éloquent orateur à se taire ce soir, il ne manquera pas de parler à son tour. Nous avons seulement changé de place, et vous l'entendrez avant la fin du congrès.

La question choisie pour ma conférence, ainsi que l'indique le programme, est la *Nécessité des Banques populaires*.

J'estime que les banques populaires ne sont pas seulement des institutions utiles ; elles sont nécessaires, et il faudra qu'en France on y vienne tôt ou tard.

On y est venu à l'étranger, et cependant

pleines d'or, l'humanité tomberait promptement dans une misère noire. Les hommes n'ayant plus ni de quoi manger ni de quoi se vêtir, mouraient de faim et de froid.

Notre bonheur en ce monde exige donc que chacun travaille et coopère de quelque manière à produire les biens dont nous avons besoin. C'est une loi du christianisme, loi si rigoureuse que saint Paul traitait de voleurs ceux qui ne travaillent pas :

" Si quelqu'un, disait-il, était voleur, qu'il cesse de voler, mais plutôt, qu'il travaille et vive de telle manière qu'il ait de quoi venir au secours de ceux qui sont tombés sans leur faute dans le besoin."

Pour réaliser cette prescription de l'apôtre, après avoir travaillé, il est nécessaire d'économiser. On ne doit pas consommer tout de suite les fruits du travail ; il faut en mettre quelques-uns de côté pour les besoins de l'avenir.

Chacun devrait observer ces deux règles de conduite.

Mais il n'est pas facile de donner aux hommes l'amour du travail et de l'économie. Cela exige, en premier lieu, qu'on respecte religieusement l'épargne du travailleur, en sorte que chacun jouisse paisiblement des biens qu'il a produits.

L'Écriture sainte place le bonheur de ce monde dans cette jouissance. — " Vous mangerez, dit David, les fruits de votre travail. Vous en serez heureux et vous serez comblé de biens."

Au contraire, quand un homme est dépouillé des biens qu'il a produits, la tristesse et le découragement s'emparent de lui. Il cesse de travailler et devient profondément malheureux.

Mais il ne suffit pas d'entretenir l'amour du travail par le respect de la propriété. Il faut en outre exciter dans l'homme le goût de l'épargne, ce qui exige qu'on lui montre clairement les merveilleux avantages que procure l'épargne, quand elle est transformée en capital, c'est-à-dire, en instrument de travail.

Les économies du travailleur, en rece-

voir en plus huit heures pour manger et se reposer dans la journée, et cela sans diminution de salaire.

De son côté le patron s'inquiète ; s'il n'a pas encore fermé son chantier, c'est qu'il a pitié de ceux qu'il employait, mais enfin il ne peut se ruiner pour leur faire plaisir. Il ne fait pas bon être patron par le temps qui court et je ne vois pas ce que les *trois-huit* obtiendront.

En touchant à tout, mes bons amis, la Révolution a tout troublé et rien n'est à la place qu'il avait autrefois. Au point de vue des idées, il y a sans doute bien des choses changées ; et les ouvriers ont perdu en conduite ce qu'ils prétendent avoir gagné en habileté. — D'autre part, l'outillage n'est plus le même ; mais il est resté quelque chose qui ne changera jamais, c'est la loi divine et rédemptrice du travail.

Si le temps est de l'argent, le travail l'est aussi et à côté de cela l'ouvrier a des besoins impérieux. — C'est là une vérité.

Eh bien ! si l'ouvrier persiste dans ses demandes et ne veut travailler qu'à ses heures, qu'arrivera-t-il ? Le bon sens l'indique, le chantier restera fermé, ou si le patron a le courage de le rouvrir, il dira à l'ouvrier ; je consens à vous occuper à l'heure et ce sera l'heure qui deviendra la mesure du travail.

Cela est-il juste ? Oui.

Eh bien ! je me le demande, que l'État ait à faire là ! A-t-il le droit d'intervenir, de réglementer le taux du salaire ?

Le salaire est une chose à débattre entre ouvrier et patron sans que le gouvernement ait rien à y voir. Qu'il ait droit de conseil, c'est possible, mais rien autre chose, puisque le travail est libre ; sans s'occuper de cette question, il a bien assez de protéger l'ouvrier et le patron contre eux-mêmes, contre le surmenage et le travail de nuit des femmes et des enfants.

Le salaire, c'est à dire le prix du travail, est une chose essentiellement variable qui dépend de l'abondance ou de la rareté des matières premières ou des objets confectionnés, de leur bas prix ou de leur cherté, des

semences, puis les récoltes, vous ne reculez pas devant les fatigues. Dès le matin, à 4 heures, aussitôt votre prière faite et la soupe mangée, on vous voit dans vos étables et dans vos champs donner le bon exemple du travail, et jamais, au grand jamais, il n'y a parmi vous de grèves ; on n'en sait même pas le nom et on n'en connaît pas les tristes conséquences.

Restez chez vous, mes bons amis, je vous le redis encore, c'est là qu'on devient un homme libre, moral, vigoureux de santé, et qu'on remplit, la tête haute, ses devoirs envers Dieu et envers les hommes.

Restez chez vous ; ne vous en allez pas comme tant d'autres à la ville, vous y manquez bien vite de tout, d'air et de pain.

Restez, c'est mon dernier mot, et voyez comme on y vit longtemps, voilà mes 78 ans sonnés et, à part mes rhumatismes, j'ai bon entrain et mon cœur ne s'engourdit pas en vous parlant.

Després.

A PROPOS DU MERITE AGRICOLE

PREMIÈRE ANNÉE

Les prix décernés pour le mérite agricole seront distribués mardi, le 23 courant, à 8 heures du soir, dans la salle du Conseil législatif, par Son Honneur le lieutenant-gouverneur, en présence des membres des deux chambres, des membres du Conseil d'Agriculture et des officiers : des sociétés d'agriculture.

Son Eminence le cardinal a bien voulu promettre d'assister à la cérémonie, et tous ceux qui ont à cœur de montrer combien l'agriculture est en honneur dans la province sont priés d'y assister, avec les dames de leurs familles sans autre invitation.

L'entrée sera par la porte principale des édifices du Parlement.

C'est bien, c'est très bien !